

PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 25 avril 2019 à 19h30 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

PRÉSENTS :

M. Robert Gauthier, Maire
Mme Christina Béland, conseillère
Mme Lucie Hamelin, conseillère
Mme Charline Plante, conseillère
Mme Francine Buisson, conseillère
Mme Elaine Legault, conseillère

ABSENTS :

Mme Christina Béland, conseillère
M. Roger Sylvestre, conseiller

ÉGALEMENT PRÉSENT :

M. Benoît Gauthier, directeur général secrétaire-trésorier

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE :**
Mot de bienvenue du Maire
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**
3. **RÉSOLUTIONS – ADMINISTRATION :**
 - 3.1 Autorisation de présenter une demande d'aide financière dans le programme PRIMEAU pour la station de pompage du Domaine Ouellet
 - 3.2 Désignation du responsable pour les services électroniques de Revenu Québec
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**
5. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

ASSERMENTATION DE MME ELAINE LEGAULT AU POSTE DE CONSEILLÈRE, SIÈGE NO 6

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :

Mot de bienvenue du Maire

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

RÉSOLUTION 2019-04-097

Sur proposition de madame Éline Legault appuyé par madame Francine Buisson
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal accepte l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

3. RÉSOLUTIONS – ADMINISTRATION :

A. AUTORISATION DE PRÉSENTER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE PROGRAMME PRIMEAU POUR LA STATION DE POMPAGE DU DOMAINE OUELLET

AUTORISATION DE SOUMETTRE UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME PRIMEAU POUR LA STATION DE POMPAGE DU DOMAINE OUELLET

ATTENDU que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton fera ériger une station de captation des eaux souterraines et une conduite de raccordement au réseau de distribution d'eau potable du Domaine Ouellet;

ATTENDU que les plans et devis sont complétés et que le certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux Changements climatiques sera accordé d'ici peu;

ATTENDU que les travaux de construction de la station de captation, d'installation des équipements ainsi que la conduite de raccordement au réseau existant doivent être complétés au plus tard le 31 décembre 2019;

ATTENDU que l'estimation du coût du projet est passée de 1 062 400\$ à 1 602 098\$.

RÉSOLUTION 2019-04-098

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyé par madame Lucie Hamelin
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton confirme avoir pris connaissance du Guide sur le programme PRIMEAU et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus;

QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton confirme qu'elle assume tous les coûts non admissibles au programme PRIMEAU associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts;

QUE le conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton autorise le dépôt de la demande d'aide financière dans le cadre du sous-volet 1.2 du programme PRIMEAU.

Adoptée

B. DÉSIGNATION DU RESPONSABLE POUR LES SERVICES ÉLECTRONIQUES DE REVENU QUÉBEC

AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR BENOÎT GAUTHIER POUR GÉRER L'INSCRIPTION DE LA MUNICIPALITÉ À CLICSÉCUR – ENTREPRISES

ATTENDU que directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Benoît Gauthier, est la personne responsable des finances de la municipalité;

ATTENDU que dans le cadre de ses fonctions, il représente la municipalité auprès de Revenu Québec;

ATTENDU qu'à ce titre il agit également comme responsable des services électroniques.

RÉSOLUTION 2019-04-099

Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyé par madame Charline Plante
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE monsieur Benoît Gauthier soit autorisé :

- À inscrire la municipalité aux fichiers Revenu Québec;
- À gérer l'inscription de la municipalité à clicSÉCUR – Entreprises;
- À gérer l'inscription de la municipalité à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- À remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de la municipalité, une autorisation ou une procuration;
- À consulter le dossier de la municipalité et à agir au nom et pour le compte de la municipalité, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de la municipalité pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide de services en ligne).

En conséquence, le maire et les conseillers de la municipalité apposent leur signature relativement à la résolution mentionnée ci-dessus.

Adoptée

4. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

Une période de questions a été accordée aux personnes présentes dans la salle, mais aucune question n'a été posée.

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Lucie Hamelin propose de lever l'assemblée à 19h40.

Robert Gauthier, maire

Benoît Gauthier
Directeur général, secrétaire-trésorier